

Regard sur la défavorisation à Montréal



CSSS
du Coeur-de-l'Île (612)

SÉRIE 1

Une réalisation de l'équipe Surveillance
du secteur Planification, orientations et évaluation
de la Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

RÉDACTION

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance
Carl Drouin, coordonnateur - équipe Surveillance
Christiane Montpetit, agente de recherche - équipe Surveillance

AVEC LA COLLABORATION DE

Éric Litvak, médecin-conseil - Planification, orientations et évaluation

CARTOGRAPHIE, INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Kosal Khun, agent de recherche - équipe Surveillance

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien
et leurs commentaires aux différentes étapes de la réalisation de cette publication :

Dans les CSSS : Gilles Beauchamp (605), Line Bégin (606), Rémi Berthelot (604),
Agnès Boussion (613), Gilles Dubois (603), Denise Fortin (613), Mario Gagnon (606),
Jean-François Labadie (611), Sylvain Larouche (612), Christian Paquin (607), Richard
Perreault (604), Sylvie Simard (609)

À la Direction de santé publique : Sadoune Aït Kaci Azzou, Deborah Bonney, Lise
Chabot, Danièle Dorval, Jean Gratton, Sylvie Lavoie, James Massie, Sylvie Provost

Au Carrefour montréalais d'information sociosanitaire : Marc Bourguignon

À l'Institut national de santé publique du Québec : Denis Hamel

Au Centre de recherche Léa-Roback : Éric Robitaille

© Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2008)
Tous droits réservés

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-89494-672-5 (ensemble)

ISBN 978-2-89494-673-2 (série 1) (version imprimée)

ISBN 978-2-89494-674-9 (série 1) (version PDF)

Prix : 5 \$

la défavorisation à Montréal



CSSS du Coeur-de-l'Île

Ce document présente un portrait de la défavorisation sur le territoire du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Coeur-de-l'Île. Il fait partie d'une première série de 13 documents : un pour la région sociosanitaire de Montréal dans son ensemble et 12 portraits présentant la situation de chaque CSSS montréalais¹. Ces portraits s'adressent principalement aux décideurs, aux gestionnaires et aux intervenants du réseau local de la santé. Ce sont toutefois des outils qui peuvent être utilisés par toute organisation intéressée à mieux desservir les populations défavorisées.

La démarche présentée ici tire parti de l'indice de défavorisation de 2001, développé pour l'étude des inégalités sociales de santé². Elle vise une connaissance plus fine de l'ampleur et de la répartition des disparités sociales et matérielles au sein des territoires des CSSS et de leurs territoires constituants (CLSC, voisinages). L'étude permet aussi de faire ressortir les particularités de chaque territoire en le comparant aux autres et à la situation montréalaise en général. Couplés ultérieurement à des données d'enquête sur l'état de santé ou à des données sur l'offre et l'utilisation des services de santé, les portraits de défavorisation pourront faciliter la gestion, la planification et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations démunies.

Pourquoi surveiller la défavorisation ?

La santé et le bien-être de la population sont au cœur de la préoccupation des CSSS. Pour que leurs actions aient une réelle portée, les décideurs doivent s'appuyer sur des données traduisant le mieux possible la réalité de leur territoire. Au-delà des informations portant sur l'état de santé de leur population, la connaissance des déterminants de la santé et de leur distribution géographique est également cruciale pour mieux cibler les interventions, en particulier celles visant les groupes vulnérables.

Parmi les déterminants de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation est de plus en plus utilisé pour caractériser les conditions de vie des populations locales (Pampalon et Raymond, 2000). Il permet de mesurer le degré de défavorisation selon deux composantes distinctes et complémentaires :

- ❑ *une composante matérielle*, qui reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante ; et
- ❑ *une composante sociale*, qui souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté.

La pertinence de l'indice a été démontrée à travers de récentes études ayant permis d'associer le niveau de défavorisation à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, traumatismes, difficultés vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et services sociaux³. Il s'avère en outre particulièrement utile pour étudier la distribution géographique de la défavorisation au sein des CSSS du fait qu'il est attribué à de petites unités spatiales.

Un portrait pour chaque CSSS

- ❑ *La défavorisation sociale ou matérielle se concentre-t-elle davantage sur mon territoire qu'ailleurs à Montréal ?*
- ❑ *Existe-t-il des écarts dans le profil de défavorisation des différents territoires composant mon CSSS ?*
- ❑ *Combien de personnes de mon CSSS vivent dans des secteurs caractérisés par des conditions de défavorisation plus ou moins favorables ?*
- ❑ *La population de mon CSSS est-elle caractérisée par un profil de conditions sociales et matérielles particulier ?*

Chaque document vise à répondre à ces questions. Il illustre, à l'aide de graphiques et de cartes, la situation de défavorisation au sein du CSSS concerné. Cela est fait en comparant le CSSS à l'ensemble de la région sociosanitaire de Montréal (section II) ainsi qu'en illustrant les écarts au sein du CSSS (sections III et IV).

Tout au long du document, la lecture est aussi facilitée par des notes qui guident l'interprétation des figures et par de courtes descriptions des résultats. Avant de débiter, le lecteur est invité à parcourir la section « Comprendre l'indice de défavorisation » (section I) qui lui permettra de saisir les méthodes employées dans le document.

1. La série de documents est disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.santepub-mtl.qc.ca>.
2. L'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2006 ne sera pas disponible avant 2009. Nous avons choisi de développer et valider la méthode avec les données de 2001 afin de mieux exploiter ensuite celles de 2006 et pouvoir comparer les territoires dans le temps.
3. Voir Bonneau et autres, 2001 ; Pampalon, 2002 ; Philibert et autres, 2002 ; Hamel et Pampalon, 2002 ; Dupont, Pampalon et Hamel, 2004.

I. Comprendre l'indice de défavorisation

Définition de la défavorisation

Le concept de défavorisation vise à caractériser un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel ils appartiennent, soit une communauté locale, une région ou une nation (Townsend, 1987).

Composition de l'indice

L'indice de défavorisation utilisé dans ce document mesure deux composantes importantes – l'une matérielle, l'autre sociale – de l'environnement dans lequel vit un individu. En effet, les conditions de vie des individus peuvent être marquées tant par la pauvreté économique que par une certaine fragilité du réseau social en raison d'une séparation, d'un divorce, d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule¹. Parfois les deux composantes sont étroitement imbriquées, la fragilité du réseau social entraînant des difficultés économiques, et vice-versa.

	Matérielle	Sociale
Signification	Reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante	Souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté
Indicateurs	- Proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires - Proportion de personnes occupant un emploi - Revenu moyen par personne	- Proportion de personnes vivant seules dans leur ménage - Proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves - Proportion de familles monoparentales

Chacune des composantes de cet indice est construite à partir de trois indicateurs socioéconomiques issus du recensement de 2001. C'est ce qui permet d'accorder à chaque aire de diffusion (AD)² du Québec une valeur de défavorisation matérielle et une valeur de défavorisation sociale (Pampalon et Raymond, 2000).

1. Les personnes seules et les familles monoparentales constituent deux des cinq groupes les plus à risque de pauvreté persistante au Canada et dans ses grandes métropoles (Hatfield, 2004). À Montréal, parmi les personnes seules, les femmes âgées présentent un taux de pauvreté fort élevé (Conseil canadien de développement social, 2007).
2. L'aire de diffusion est la plus petite unité géostatistique issue du recensement pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Il s'agit d'un petit territoire composé d'un ou plusieurs pâtés de maisons contigus regroupant de 400 à 700 personnes.

La zone de référence : des mesures de défavorisation adaptées aux territoires couverts

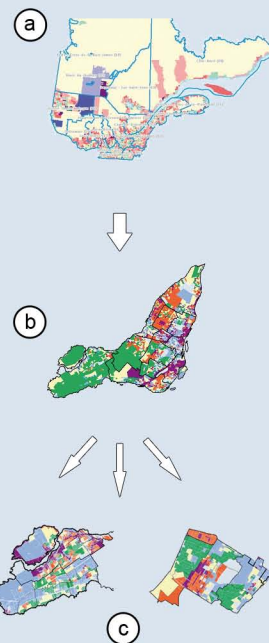
Les valeurs de défavorisation matérielle et sociale de chaque aire de diffusion (AD) du Québec sont habituellement classées en quintiles, c'est-à-dire en cinq classes comprenant chacune 20 % de la population. C'est ainsi que les niveaux de défavorisation des AD peuvent être comparés *de façon relative*. Par exemple, une AD appartenant au quintile 1 est marquée par des conditions plus favorables que les AD du Québec appartenant aux quintiles 2, 3, 4 et 5. La *zone de référence*, c'est-à-dire le territoire auquel les conditions des AD sont comparées, est alors le Québec (voir (a)).

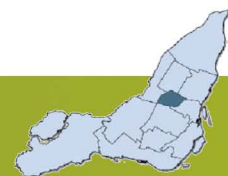
Cette répartition n'est toutefois pas toujours pertinente lorsque l'on veut établir la position relative d'une AD par rapport à un ensemble plus petit auquel elle appartient. Pour ce faire, il s'agit d'établir une nouvelle zone de référence au sein de laquelle seules les valeurs de défavorisation de cette zone sont prises en compte et réparties en cinq classes (ou quintiles) allant des 20 % de résidents les plus favorisés (quintile 1) aux 20 % les plus défavorisés (quintile 5).

Dans le présent document, les AD ont été classées selon deux zones de référence :

- i) *Par rapport à la région sociosanitaire de Montréal* (voir (b)). Cela permet de comparer la situation de défavorisation du CSSS et de ses parties par rapport à la situation sur l'ensemble de l'île de Montréal (section II).
- ii) *Par rapport à un CSSS* (voir (c)). Cela permet de comparer la répartition de la défavorisation uniquement à l'intérieur du territoire du CSSS (sections III et IV).

Ces deux perspectives sur la défavorisation sont donc complémentaires : elles permettent à la fois de positionner un CSSS dans son environnement régional et de distinguer plus finement les écarts au niveau local.





Création des profils de défavorisation

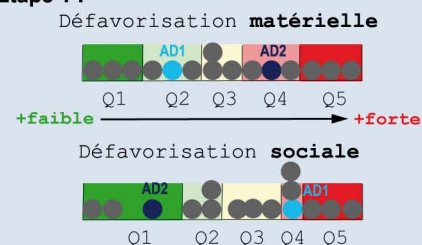
L'indice de défavorisation permet de déterminer le niveau de défavorisation d'une aire de diffusion (AD) soit sur le plan matériel, soit sur le plan social. Pour cela, toutes les AD d'une zone de référence donnée sont d'abord rangées selon leurs valeurs de défavorisation *matérielle*. Puis elles sont regroupées en cinq classes (appelées **quintiles**) comprenant chacune 20 % de la population, allant de la plus favorisée (quintile 1) à la plus défavorisée (quintile 5). La même opération est répétée pour la composante *sociale*. À chaque AD sont ainsi associés un quintile matériel et un quintile social, pour la zone de référence étudiée (voir graphique Étape 1, exemple avec deux AD : AD1 et AD2).

Cependant, il est aussi intéressant et pertinent de caractériser la défavorisation d'une AD en considérant *simultanément* sa défavorisation matérielle et sociale. Il suffit alors de croiser les quintiles des deux composantes pour créer une grille de 25 cellules dans lesquelles se situent les AD (voir graphique Étape 2, avec les mêmes AD1 et AD2).

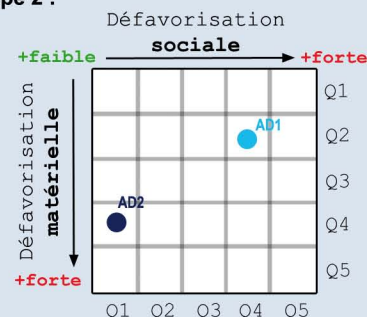
Enfin, pour qualifier plus simplement les conditions de défavorisation, les AD sont regroupées en cinq **profils** selon leur position sur la grille :

- Conditions matériellement et socialement plus favorables (vert)
 - Conditions moyennes (jaune)
 - Conditions plus défavorables socialement - mais pas matériellement (bleu)
 - Conditions plus défavorables matériellement - mais pas socialement (orange)
 - Conditions matériellement et socialement plus défavorables (mauve)
- (voir graphique Étape 3, avec les mêmes AD1 et AD2).

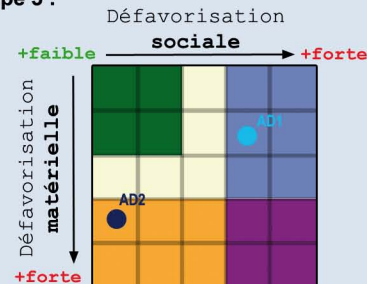
Étape 1 :



Étape 2 :



Étape 3 :



Comment interpréter la légende ?

La légende employée dans le document résume de façon dynamique les cinq profils de défavorisation.

L'agencement des profils vise à donner l'effet de gradation (défavorisation faible, moyenne et forte), tout en opposant les conditions extrêmes au moyen des tons de couleur. En parallèle, les deux composantes de la défavorisation se combinent à travers l'interpénétration des formes (ellipses) et des couleurs (bleu + orange = mauve). Le tout dessine une flèche qui pointe vers le bas et indique la détérioration des conditions de vie dans le territoire étudié.



Regroupement des conditions plus défavorables d'une composante



Conditions plus défavorables socialement mais pas matériellement

Conditions plus défavorables socialement et matériellement

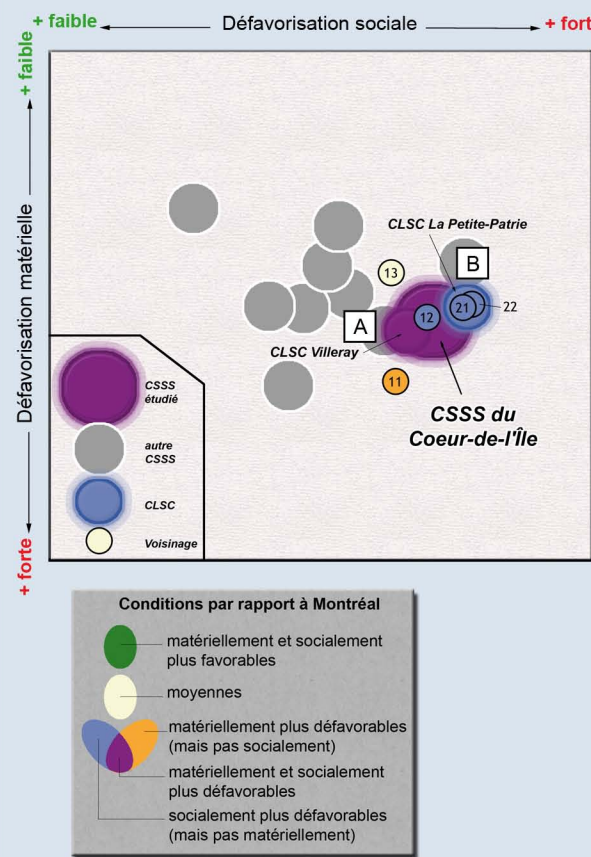
Conditions plus défavorables sur le plan social

(Valable également pour la composante matérielle)

II. Zone de référence : la région de Montréal

Cette partie a pour but de décrire la situation de défavorisation du CSSS par rapport à la région sociosanitaire de Montréal. À l'intérieur de cette zone de référence, les valeurs de défavorisation ont été reclassées pour déterminer les cinq quintiles matériels, les cinq quintiles sociaux et les cinq profils. On s'intéresse ensuite à la répartition de la population du CSSS dans les différents quintiles montréalais, pour pouvoir comparer cette distribution à la situation régionale. Certains espaces peuvent accueillir une concentration plus importante de populations plus ou moins défavorisées par rapport à la référence montréalaise.

Positionnement du CSSS et de ses parties



Ce graphique situe le CSSS et ses territoires constituants, les uns par rapport aux autres, selon les valeurs moyennes de défavorisation matérielle et sociale.

En particulier, le positionnement des CLSC et des voisinages (voir carte des voisinages à la page 9) sert à illustrer leur niveau moyen de défavorisation par rapport à Montréal.

Quant aux couleurs utilisées, elles correspondent aux profils de défavorisation décrits dans la légende.

Les points gris indiquent la position des autres CSSS de la région.

Classement¹ selon les valeurs moyennes de défavorisation

	Rang	
	Matérielle	Sociale
CSSS du Cœur-de-l'Île	9	9
CLSC Villeroy	21	21
11. Villeroy Est	89	63
12. Villeroy Centre	71	77
13. Villeroy Nord	44	59
CLSC La Petite-Patrie	16	23
21. Petite-Patrie Est	64	80
22. Petite-Patrie Ouest	61	82

1. Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 101 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Quelques constats

D'une manière globale, le CSSS du Cœur-de-l'Île se trouve dans une position plus défavorable que la moyenne montréalaise, aussi bien matériellement que socialement.

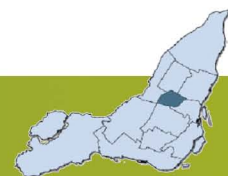
Ce CSSS est l'un des rares territoires qui combinent à la fois une forte défavorisation sociale et une forte défavorisation matérielle.

Les deux CLSC présentent un niveau moyen de défavorisation à peu près semblable. Il subsiste quand même quelques différences :

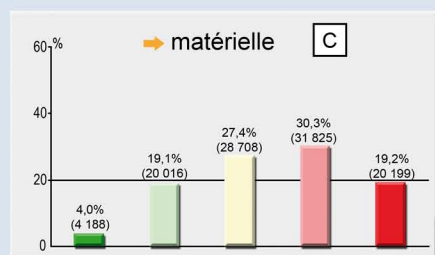
En particulier, le CLSC Villeroy se trouve dans la même situation que le CSSS avec des conditions parmi les plus défavorisées de l'île, et ce sur les deux plans (voir [A] de la

figure). Ses trois voisinages sont assez semblables du point de vue social, mais se distinguent selon la composante matérielle, Villeroy Nord se positionnant dans la moyenne montréalaise alors que Villeroy Est est beaucoup plus défavorisé.

Le CLSC La Petite-Patrie est caractérisé principalement par la défavorisation sociale forte, bien que sur le plan matériel, les conditions de défavorisation ne soient pas non plus réellement avantageuses (voir [B]). Ses deux voisinages partagent les mêmes valeurs moyennes de défavorisation et se positionnent donc pratiquement de façon identique. Cela donne une impression d'homogénéité au sein du CLSC, du moins lorsque la zone de référence est la région de Montréal.



Répartition par composante



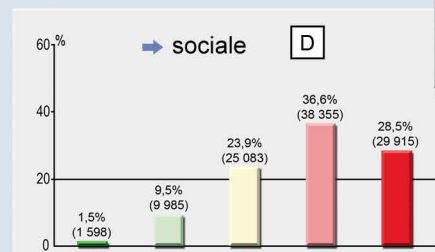
Ces deux graphiques permettent d'observer la répartition, en nombre et en pourcentage, de la population du CSSS selon le degré de défavorisation (matérielle ou sociale, indépendamment l'une de l'autre).

Conditions par rapport à Montréal

- Q1 Plus favorables
- Q2
- Q3
- Q4
- Q5 Plus défavorables

En haut ou en bas de 20 % ?

Pour un quintile donné, une proportion supérieure à 20 % signifie qu'il est surreprésenté par rapport à Montréal. Inversement, une proportion inférieure à 20 % signifie que le quintile est sous-représenté.



Comment interpréter la situation de mon CSSS ?

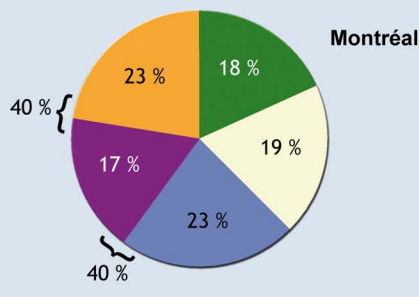
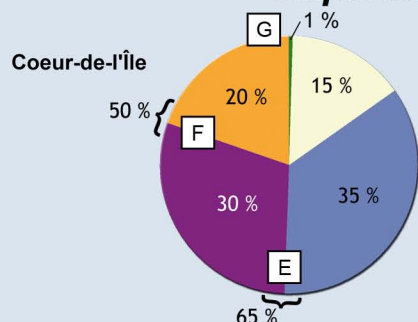
Tel qu'indiqué précédemment, l'analyse de la situation se fait uniquement à partir des données de Montréal, réparties en quintiles puis en profils de défavorisation. Ces catégories se trouvent distribuées inégalement dans l'espace montréalais.

Cela se traduit par :

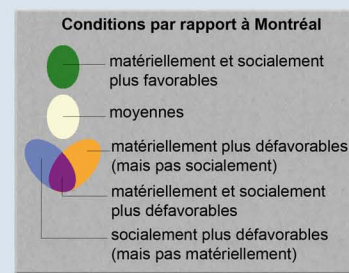
- une variation des pourcentages de population entre chaque catégorie d'un CSSS,
- une différence de pourcentages entre mon CSSS et Montréal.

Pour bien saisir les particularités de mon CSSS, il convient donc de comparer sa situation à la moyenne montréalaise.

Répartition par profil



Ce graphique permet d'illustrer la concentration de la défavorisation, en pourcentage de la population, selon les cinq profils (ou conditions) de défavorisation. Montréal sert de repère pour situer le CSSS par rapport à la moyenne de la région socio-sanitaire.



Quelques constats

Aussi bien pour la composante matérielle (voir C) que pour la composante sociale (voir D), la population du CSSS Coeur-de-l'Île se répartit majoritairement dans les quintiles les plus défavorisés (quintiles 4 et 5).

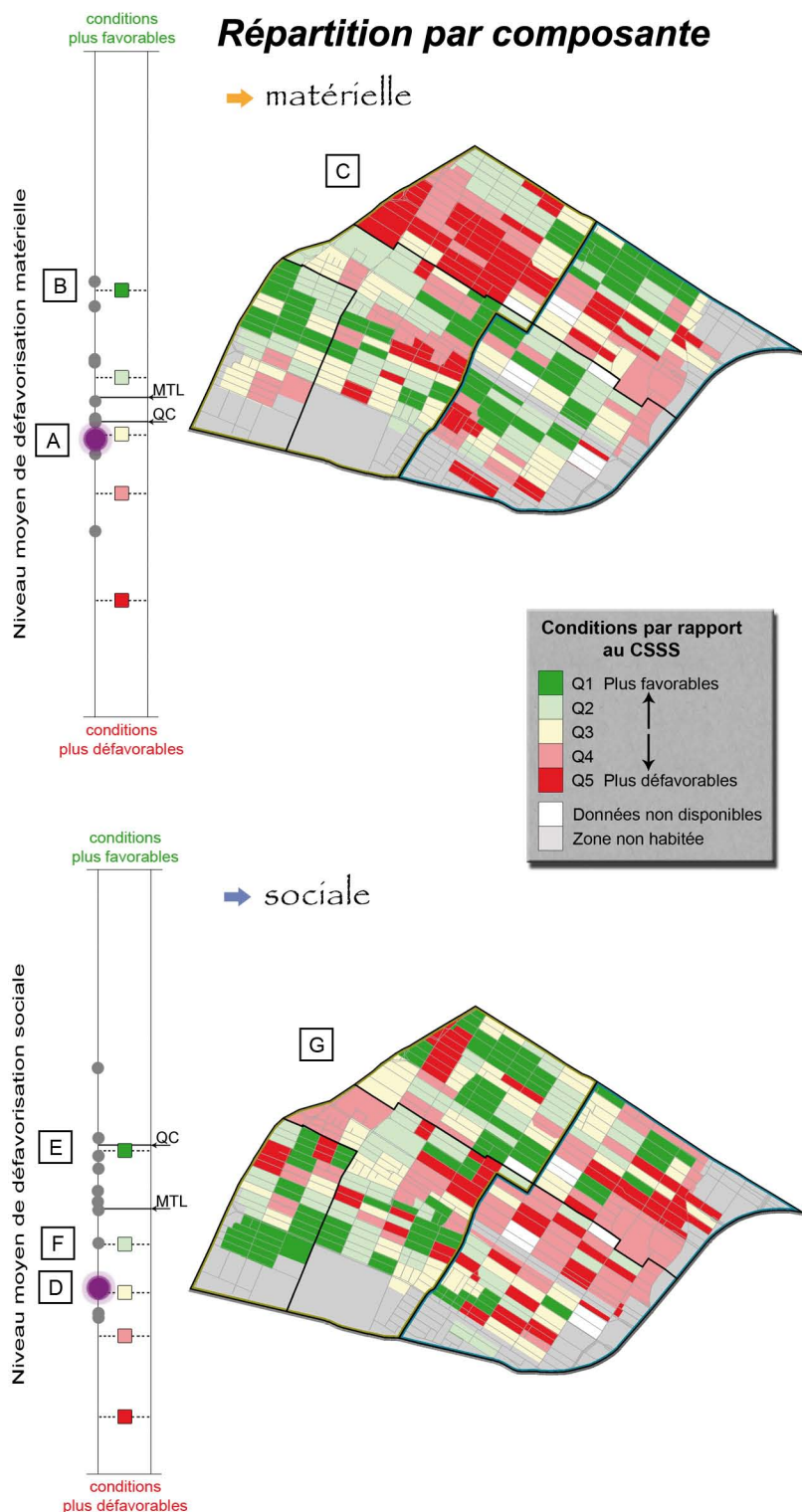
Par rapport à Montréal, le CSSS se démarque essentiellement par une défavorisation sociale importante qui touche 65 % de sa population, contre 40 % à Montréal (voir E).

Le CSSS comprend une concentration assez élevée de personnes touchées par des conditions de défavorisation matérielle forte (50 % de la population). Cette situation est surtout liée à la présence marquée de la défavorisation combinée (sociale et matérielle), 30 % de la population du CSSS étant répartie dans ce profil en comparaison à 17 % à Montréal - voir F.

Ce qui est aussi frappant, c'est la quasi-absence de résidents présentant des conditions favorables matériellement et socialement (voir G) : seulement 1 % de la population se classe dans ce profil, alors que cette proportion est de 18 % à Montréal.

III. Zone de référence : le CSSS

Cette section vise à illustrer la répartition spatiale de la défavorisation à l'échelle locale, information essentielle aux gestionnaires qui planifient les ressources et les services offerts. La zone de référence est maintenant le CSSS lui-même, ce qui permet d'identifier les quintiles de défavorisation, des plus riches aux plus pauvres du CSSS. Des points de comparaison avec les autres territoires sont présentés de façon à établir si les favorisés et les défavorisés du CSSS se rapprochent ou s'éloignent de la moyenne montréalaise ou québécoise.



Comment lire les axes ?

Les axes situés à gauche servent à positionner les valeurs moyennes de défavorisation des différents quintiles du CSSS. Ainsi, les catégories représentées sur les cartes (quintiles 1 à 5) sont situées par rapport à d'autres repères que sont le CSSS étudié (point mauve), les autres CSSS (points gris), la RSS de Montréal et le Québec. Les limites inférieure et supérieure des axes correspondent aux positions extrêmes des quintiles les plus défavorisés et les plus favorisés à Montréal, ce qui permet de juger de la position relative des quintiles cartographiés.

Quelques constats

Les conditions d'ensemble de défavorisation matérielle au sein du CSSS du Coeur-de-l'Île sont inférieures à celles de Montréal et quelque peu moins avantageuses que celles du Québec (voir **A**).

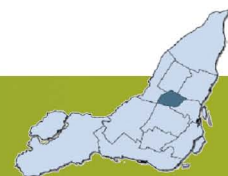
Le groupe le plus favorisé du CSSS (quintile 1) présente un positionnement qui ne dépasse guère la moyenne du CSSS de l'Ouest-de-l'Île (le plus favorisé de Montréal) - voir **B**.

En terme de répartition spatiale, c'est essentiellement dans l'est du CSSS (Villeray Est) que se concentrent les plus défavorisés matériellement (voir **C**).

Quant à la composante sociale, le CSSS se trouve particulièrement mal classé, passablement au-dessous des moyennes montréalaise et québécoise (voir **D**).

Même le quintile le plus favorisé socialement correspond à des conditions moins bonnes que la moyenne québécoise (voir **E**). En outre, le quintile 2 est largement plus « défavorisé » que la moyenne de Montréal (voir **F**).

Géographiquement, la défavorisation sociale est présente sur tout le territoire du CSSS, et plus particulièrement dans le sud (voir **G**).



Répartition en profils de défavorisation



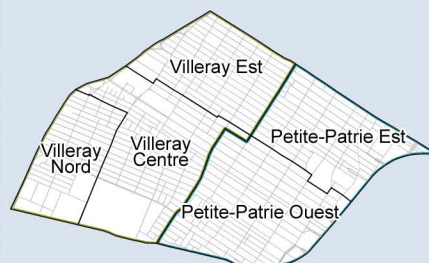
Quelques constats

Le territoire du CLSC Villeray (voir **H**) est marqué par la défavorisation matérielle qui prédomine surtout à l'est. L'ouest est un peu plus touché par la défavorisation sociale. Dans l'ensemble, la part du profil correspondant aux plus favorisés, matériellement et socialement, est analogue, quoique légèrement supérieure, à la répartition de ce profil dans le CSSS : 19 % de la population du CLSC contre 17 % dans le CSSS.

Le CLSC La Petite-Patrie (voir **I**) présente une concentration de près de 60 % de la défavorisation sociale du CSSS alors que sa population ne représente que 42 % de celle du CSSS. Les profils les plus défavorisés associant les moins bonnes conditions sociales et matérielles y sont également surreprésentés : 20 % de la population de la Petite Patrie est touchée par ce profil de défavorisation contre 11 % à Villeray et 15 % pour le CSSS.

Qu'est-ce qu'un voisinage ?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a récemment été conçue par la Direction de santé publique en concertation avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes¹.

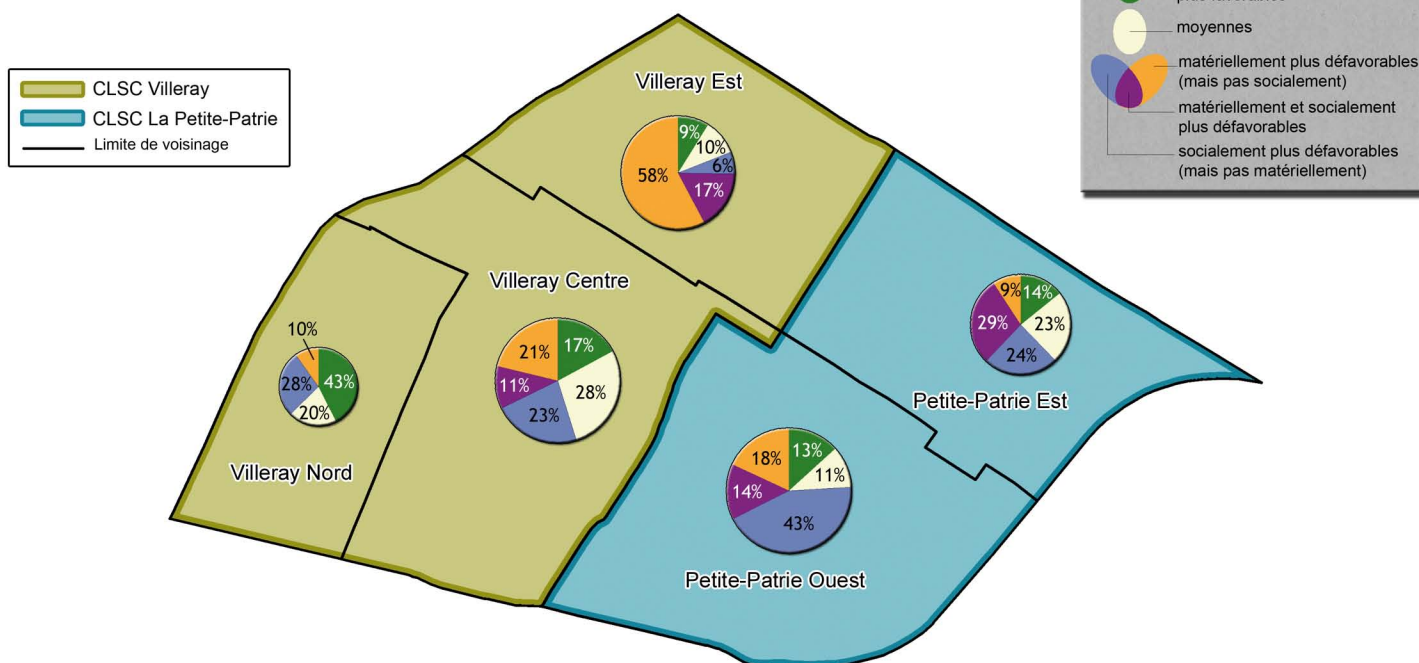


1. La version préliminaire de la carte des voisinages compte 101 voisinages pour l'ensemble de l'île.

IV. Différences entre voisinages

La répartition par voisinage

En gardant le CSSS comme zone de référence, cette carte sert à illustrer les écarts qui existent dans la répartition des profils de défavorisation au sein du CSSS, à une échelle plus fine que celle des CLSC. Les cercles proportionnels à la population illustrent de façon plus précise la répartition des profils de défavorisation au sein des voisinages. Il est ainsi possible de déterminer où se retrouvent les conditions les plus favorables ou défavorables du CSSS.



Quelques constats

Le CLSC Villeray compte trois voisinages caractérisés par des conditions assez distinctes. Alors que les profils dominants dans Villeray Est correspondent aux conditions matérielles les plus défavorables (75 % de sa population), Villeray Nord contient plutôt une concentration élevée de population parmi les plus favorisées socialement et matériellement (43 %), et le profil de défavorisation combinée y est inexistant.

Le voisinage de Villeray Centre fait le pont entre les deux voisinages précédents, affichant un portrait plus mixte. Par rapport au CSSS, il présente en effet une concentration plus importante de résidents dans les conditions moyennes, et des proportions légèrement inférieures à la moyenne du CSSS en ce qui concerne les profils de conditions défavorables socialement ou matériellement.

Les deux voisinages de La Petite-Patrie sont les voisinages du CSSS les plus marqués par la défavorisation sociale (plus de 50 % de leur population touchée). Cependant, c'est dans le voisinage Ouest que cette défavorisation sociale est la plus manifeste tandis que le voisinage Est concentre une plus grande proportion de personnes vivant dans des conditions défavorables sur les deux plans : 29 %, soit deux fois plus que dans l'Ouest (14 %) et le CSSS (15 %).



Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles

Zone de référence : CSSS du Cœur-de-l'Île

Zone de référence : CSSS du Cœur-de-l'Île	←-----→								Total		
	Conditions plus favorables				Conditions plus défavorables						
	Q1		Q2		Q3		Q4			Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
CSSS du Cœur-de-l'Île	20 819	20	20 859	20	21 426	20	20 640	20	21 192	20	104 936
CLSC Villaray	9 778	16	12 161	20	12 264	20	11 488	19	14 948	25	60 639
Villaray Est	579	3	1 880	8	3 220	14	5 645	25	11 131	50	22 455
Villaray Centre	4 843	18	6 390	24	6 581	25	4 676	18	3 817	15	26 307
Villaray Nord	4 356	37	3 891	33	2 463	21	1 167	10	0	0	11 877
CLSC La Petite-Patrie	11 041	25	8 698	20	9 162	21	9 152	21	6 244	14	44 297
Petite-Patrie Est	4 833	27	1 897	11	4 473	25	3 533	20	3 329	18	18 065
Petite-Patrie Ouest	6 208	24	6 801	26	4 689	18	5 619	21	2 915	11	26 232

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles

Zone de référence : CSSS du Cœur-de-l'Île

Zone de référence : CSSS du Cœur-de-l'Île	Conditions plus favorables ←-----→ Conditions plus défavorables								Total		
	Q1		Q2		Q3		Q4			Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
CSSS du Cœur-de-l'Île	20 985	20	21 015	20	20 876	20	21 326	20	20 734	20	104 936
CLSC Villeray	16 080	27	14 669	24	12 569	21	9 099	15	8 222	14	60 639
Villeray Est	6 025	27	5 253	23	5 990	27	2 562	11	2 625	12	22 455
Villeray Centre	5 298	20	7 027	27	5 130	20	4 659	18	4 193	16	26 307
Villeray Nord	4 757	40	2 389	20	1 449	12	1 878	16	1 404	12	11 877
CLSC La Petite-Patrie	4 905	11	6 346	14	8 307	19	12 227	28	12 512	28	44 297
Petite-Patrie Est	2 942	16	1 440	8	4 093	23	4 554	25	5 036	28	18 065
Petite-Patrie Ouest	1 963	7	4 906	19	4 214	16	7 673	29	7 476	28	26 232

Répartition de la défavorisation selon les profils

	Conditions par rapport au CSSS du Cœur-de-l'Île									Total	
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n		%
CSSS du Cœur-de-l'Île	17 671	17	19 065	18	26 368	25	26 140	25	15 692	15	104 936
CLSC Villeroy	11 575	19	12 005	20	10 623	18	19 738	33	6 698	11	60 639
Villeray Est	2 014	9	2 269	10	1 396	6	12 985	58	3 791	17	22 455
Villeray Centre	4 512	17	7 357	28	5 945	23	5 586	21	2 907	11	26 307
Villeray Nord	5 049	43	2 379	20	3 282	28	1 167	10	0	0	11 877
CLSC La Petite-Patrie	6 096	14	7 060	16	15 745	36	6 402	14	8 994	20	44 297
Petite-Patrie Est	2 588	14	4 236	23	4 379	24	1 651	9	5 211	29	18 065
Petite-Patrie Ouest	3 508	13	2 824	11	11 366	43	4 751	18	3 783	14	26 232

Références bibliographiques

Bonneau J., Ménard M., Paquet G., Pampalon R., *Programme de soutien aux jeunes parents ; rapport sur la clientèle à cibler*, Institut national de santé publique du Québec, 2001.

Conseil canadien de développement social - CCDS, *Projet sur la pauvreté urbaine*, 2007, <http://www.ccsd.ca/francais/pubs/2007/ppu/>

Dupont M. A., Pampalon R. et Hamel D., *Inégalités sociales et mortalité des femmes et des hommes atteints de cancer au Québec, 1994-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Hamel D. et Pampalon R., *Traumatismes et défavorisation au Québec*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 7 p.

Hatfield M., « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu », *Horizons, Projet de recherche sur les politiques*, Volume 7, No 2, 2004, p. 19-26.

Pampalon R., *Espérance de santé et défavorisation au Québec, 1996-1998*, Institut national de santé publique du Québec, 2002, 11 p.

Pampalon R. et Raymond G., « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies Chroniques au Canada*, 21(3), 2000, p. 113-122.

Pampalon R., Hamel D. et Raymond G., *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001*, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

Philibert M., Pampalon R., Thouez J.-P., Loiselle C., *Are local services reaching deprived groups in Québec?*, Poster presented at the 2nd Conference of the International Society for Equity in Health, 2002, June 14 to 17, Toronto.

Townsend P., « Deprivation », *Journal of Social Policy*, 16(2), 1987, p. 125-146.

Dans la même série :

Regard sur la défavorisation à Montréal

Région sociosanitaire de Montréal

CSSS de l'Ouest-de-l'Île (601)

CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle (602)

CSSS du Sud-Ouest—Verdun (603)

CSSS de la Pointe-de-l'Île (604)

CSSS Lucille-Teasdale (605)

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel (606)

CSSS de la Montagne (607)

CSSS Cavendish (608)

CSSS Jeanne-Mance (609)

CSSS de Bordeaux-Cartierville—Saint-Laurent (611)

CSSS du Coeur-de-l'Île (612)

CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord (613)